



Misez sur l'avenir

Obtenez de l'argent du gouvernement pour les études de votre enfant

Tous les parents veulent que leurs enfants réalisent leurs rêves, soient heureux et réussissent. En ouvrant un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) sans frais, vous faites un pas dans la bonne direction.

Le REEE est un compte d'épargne pour les études enregistré auprès du gouvernement du Canada. Le gouvernement peut vous aider à épargner pour les études postsecondaires de votre enfant grâce au Bon d'études canadien et à la Subvention canadienne pour l'épargne-études.

Bon d'études canadien

Le Bon d'études canadien est un montant de 500 \$ que le gouvernement déposera dans le REEE d'un enfant. L'enfant peut avoir droit à un montant supplémentaire de 100 \$ par année jusqu'à l'âge 15 ans, dépendant du revenu familial. Le montant maximal total que l'enfant peut obtenir est de 2000 \$.

Vous n'avez pas à déboursier vous-même de l'argent pour obtenir le Bon d'études canadien, mais vous devez ouvrir un REEE.

Pour obtenir le Bon d'études canadien, l'enfant doit être né en 2004 ou après. Le responsable de l'enfant doit aussi recevoir le Supplément de la prestation nationale pour enfants dans le cadre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (parfois appelé « allocation familiale » ou « prime à la naissance »).

Subvention canadienne pour l'épargne-études

Subvention de base

Le gouvernement ajoutera un paiement de 20 % au REEE pour chaque dollar **que vous déciderez d'investir**. Un enfant pourrait recevoir jusqu'à un maximum de 500 \$ en subvention par année et jusqu'à un maximum de 7 200 \$ à vie.

Subvention supplémentaire

Selon votre revenu familial, l'enfant peut aussi obtenir un paiement supplémentaire de 10 à 20 % des premiers 500 \$ que vous investissez.

Comment ouvrir un REEE

Étape 1 Obtenez un numéro d'assurance sociale pour vous-même et pour votre enfant auprès de Service Canada (servicecanada.gc.ca).

Étape 2 Prenez rendez-vous à votre institution financière (où vous faites vos opérations bancaires) et dites ce qui suit : « Je veux ouvrir un REEE sans frais et obtenir le Bon d'études canadien. Que dois-je faire? Quelles pièces d'identité dois-je apporter en plus des numéros d'assurance sociale? »

Questions à poser lorsque vous ouvrez un REEE

- 1 Votre institution peut-elle offrir un REEE sans frais et faire la demande pour le Bon d'études canadien?
- 2 Est-ce qu'il y a un montant minimum à investir pour avoir la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et le supplément?
- 3 Quel est le meilleur régime pour moi (familial, individuel ou de groupe)?
- 4 Est-ce que votre institution offre des services dans d'autres langues?

Rappelez-vous que vous n'êtes pas obligé de mettre de l'argent dans le REEE pour obtenir le Bon d'études canadien.

Pour plus d'information :

- Cliquez sur Ciblétudes.ca
- Composez le 1-800-622-6232
- ATS 1-800-926-9105
- Visitez le Centre Service Canada le plus près de chez vous.